

Image not found or type unknown



## Maison sans permis de construire pour son extension, son garage et sa piscine

Par **Curitiba**, le **30/06/2020** à **22:01**

Bonjour,

Nous allons signer une offre pour une maison construite sur un site classé, celle -ci a été agrandie sans permis de construire , un garage et une piscine ont été également construits sans permis.Ces réalisations ont été construites il y a 30 ans , cependant il apparaîtrait qu'il n'existe pas de prescription de 30 ans sur les sites classés.

quels sont les recours que nous avons car nous ne sommes pas à l'origine de ces agrandissements et constructions sans permis ?

merci beaucoup

Par **beatles**, le **30/06/2020** à **22:43**

Bonsoir,

Avançant l'argument... C'est pas moi, c'est l'autre !

Vous voulez profiter de ces agrandissements exécutés sans permis de construire !

Un conseil... Vous laissez tomber l'offre !

Cdt